



 N HOC SIGNO VINCES

 La "Croix"

 9, RUE NOTRE-DAME EST

 Boite de Poste 388

 JOSEPH BEGIN

 Directeur-Propriétaire

 Téléphone: Bell Main 6974.

Le Samedi, 17 Août 1912. Vol. X. — No 19.

La Croix

 JOURNAL CATHOLIQUE

 9, RUE NOTRE-DAME EST, MONTREAL

ABONNEMENT

 Payable d'avance

 CANADA

 1 an, \$2; 6 mois, \$1.00

 MONTREAL ET BANLIEUE

 (par la poste)

 1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25

 ETATS-UNIS

 ETRANGER (Union postale)

 1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25

 Un numéro, 5 sous

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

L'homme de Blarney-Stone

Non, il ne s'agit pas d'un préhistorique fossile quelconque de l'âge de la pierre, brute ou polie; mais d'une des illustrations du jingoisme impérial d'Angleterre, de Winston Churchill, premier lord de l'amirauté.

Cet homme, qui doit visiter le Canada, vient, du haut du banc des ministres, au parlement de Westminster, de montrer le poing au kaiser — à distance respectueuse — en criant à la Majesté impériale de Berlin: «Allez! allez! construisez des dreadnoughts tant que vous voudrez! Moi, je vous ferai deux fois plus, by Jingo.»

Et cet amiral civil vient de mettre le comble à sa gloire en allant en Irlande baiser la pierre fameuse de Blarney.

Laissez-moi vous raconter son exploit, d'après le *Weekly Star* (17 août 1912). Lui seul, de tous ses collègues, alors dans la verte Erin, a eu l'audace de se rendre, en automobile, au château ruiné de Blarney, pour y toucher de ses lèvres, déjà éloquentes, la pierre qui doit le transformer en «sur homme».

Désormais, dit le *Star*, Winston sera considéré comme un homme politique plutôt «dangereux» (sic).

Les lexicographes sont d'accord, en effet, pour assurer que celui qui a baïst la pierre de Blarney reçoit le pouvoir de *blarney* (ce qui veut dire, en irlandais populaire, la faculté d'exceller dans l'art du «humbug», en français très vulgaire, *carabistouiller*), et, en outre, le pouvoir de cajoler oratoirement, en vue d'atteindre un certain but. Cela veut dire aussi, selon le *Star*, «pratiquer, avec une extrême facilité de verbiage et sans aucun scrupule, l'art des flatteries et des compliments».

* * *

Le premier lord de l'amirauté a donc grimpé au sommet de la tour du château légendaire.

Se pencher au-dessus du parapet croulant, regarder en bas, apercevoir la pierre noire triangulaire (sic) insérée, au moyen de crampons de fer, dans la paroi extérieure de la tour, à distance du parapet, ce fut pour le hardi parlementaire l'affaire d'un instant. La pierre mystérieuse étant placée à plusieurs pieds de l'endroit où se trouvait Winston il se mit à plat ventre — position extraordinairement impériale — la tête en bas, de façon à pouvoir se laisser glisser pour atteindre la pierre. Des amis, y compris sir James Long — nom bien choisi — lui tinrent les talons. C'est ainsi que le premier lord de l'amirauté put atteindre, la tête en bas, les pieds en l'air, la pierre de Blarney... et la baiser.

Puis, ho! hisse!... L'héroïque collègue d'Asquith reprend sa position normale, pour devenir aussitôt le premier cajoleur «humbugiste» de l'empire.

* * *

Serait-il défendu de penser, avec tout le respect dû à la dignité amirale et impériale, que c'est peut-être, en vue de ses prochaines parades et représentations oratoires, chez nous, que Winston Churchill a tenu à baiser la pierre merveilleuse.

Quoi qu'il en soit je ne crois pas dépasser les limites de la permission, en conseillant aux Canadiens français — déjà fortement enjôlés par la grande campagne impérialiste actuelle, par les Borden et les Asquith, continuant les Grey et tutti quanti, de se

défier du maître cajoleur, de retour de Blarney.

Qu'ils retiennent ce mot, échappé au *Star*, peu suspect:

«Désormais Winston Churchill doit être considéré comme un homme politique plutôt *dangereux*»

Pierre LEMOINE.

Petites Fleches

Payez! ou je vous laisse là!

 Une dépêche de Londres nous apprend que l'évêque épiscopalien Blair, des îles Falkland (Amérique du Sud), menace ses coreligionnaires d'abandonner son poste de pasteur, s'ils ne lui donnent pas les 500,000 piastres qu'il requiert pour continuer son ministère. Il a jusqu'aujourd'hui reçu 30,000 piastres; mais il prétend que ce n'est pas suffisant pour conduire à bonne fin les projets qu'il a en vue.

En tout cas, en voilà un dont le zèle apostolique ne paraît pas très solide.

Payez! ou je vous laisse là! Au diable, les âmes!

* * *

Viendra-t-il? ne viendra-t-il pas?

 Voilà la question du jour, celle qui empêche nos bons impérialistes de dormir.

On avait assuré que Winston Churchill, de l'amirauté, viendrait en Canada à l'automne en vue de la marine de guerre. Cette nouvelle est maintenant contredite. Churchill trouverait-il que les rasins sont encore trop verts?

Sam Hughes part en guerre!

Décidément, Sam Hughes est parti en guerre! mironant, mironant, mironant!

Le 8 du courant, à Vancouver, il fit un grand discours sur le péril allemand.

Ah! si vous l'aviez vu brandir son épée! Quel brave colonel... quand l'ennemi est loin!

Sam voudrait que le Canada fit la leçon à l'Allemagne; et à cette fin il lui conseille fortement de se joindre à la Nouvelle-Zélande, à l'Australie et à l'Afrique Sud pour donner à l'Angleterre une puissante marine.

Plus que cela; il part incontinent pour l'Europe afin d'y étudier le fonctionnement du militarisme et de nous en gratifier à son retour. Il amène toute une suite de militaires, heureux d'avoir cette occasion de s'amuser à bon marché!

— Bon voyage, colonel; mais gare aux électeurs canadiens, à ton retour!

NOTRE APPEL

Nous ne saurions manifester trop de reconnaissance aux personnes qui, sous l'inspiration d'une générosité et d'un sentiment qui les honorent, ont répondu à notre appel. D'autres ont l'intention de nous faire parvenir leurs souscriptions un jour ou l'autre. Si elles pouvaient le faire avant le 1er septembre, elles nous obligeraient.

Joseph BEGIN.

NOTRE IMPRIMERIE

 Elle ne le cédera bientôt en rien aux autres imprimeries les plus modernes de Montréal.

VOYEZ COMME ILS ONT PEUR! Militarisme et Boy-Scoutisme

La *Libre Parole*, de Paris, a publié il y a quelque temps, les noms de tous les franc-maçons de la Ville-Lumière. Si la franc-maçonnerie était une institution bienfaisante, comme ses adeptes le disent, ce serait un honneur d'y appartenir.

Mais il paraît que les FF. ne pensent pas de la sorte. Car, à peine leurs noms étaient-ils ainsi lancés aux quatre coins de la France, que les loges se sont mises en fureur; la publication des noms de leurs membres produisit sur elles l'effet d'un coup de pied dans une fourmière.

La loge, la *France Socialiste*, du Grand Orient de Paris écrit à ce propos à ses affiliés (11 juin 1912):

«Depuis trop longtemps déjà, les fuites succèdent aux fuites, jetant ainsi le trouble et l'indécision dans le monde maçonnique.

«Nos adversaires qui ne reculent devant rien, jettent en pâture les noms des maçons, voulant ainsi les atteindre dans leurs intérêts privés.

«Cette considération seule ne saurait pourtant nous émouvoir, mais plus haute et plus grave est la question.

«D'où proviennent ces fuites; pourquoi se renouvellent-elles aussi souvent?

«Quel remède, quelle sanction apporter à un pareil état de choses?

«C'est pour examiner toutes ces

questions que la *France Socialiste* a décidé de provoquer une tenue collective de tous les At...»

On tremble à la pensée qu'à la loi du secret, dont certains MM. semblent faire si peu de cas, va s'ajouter sous peu une sanction vengeresse!

D'autre part, la loge le *Foyer maçonnique*, aussi du Grand Orient de Paris, envoie à ses adeptes la circulaire suivante (21 mai 1912):

«La loge le *Foyer maçonnique*, dans sa tenue solennelle du 13 mai 1912, a adopté, à l'unanimité, l'ordre du jour ci-dessous et a décidé de le communiquer à toutes les loges de la région parisienne;

«La loge le *Foyer maçonnique* demande:

«1 Qu'il soit procédé à une enquête sur la façon dont un journal de Paris a pu se procurer les adresses des F. M.;

«2 Que le Conseil de l'Ordre soit respectueusement prié de poursuivre le journal en question et de se mettre pénalement à la disposition des FF. qui désirent intenter un procès à ce journal.»

Les francs-maçons de Paris sont, comme ceux de Montréal, de hiboux: ils n'osent affronter la lumière du soleil et leur œuvre doit s'accomplir dans le secret et l'ombre de la nuit.

On se doutait bien que F. Baden-Powell conçu, par infusion, au fond du conseil secret impérialiste, une pensée de derrière la tête, lorsqu'il entreprit de «boy-scoutiser» la jeunesse anglaise.

L'Angleterre, n'ayant presque plus de paysans — donc bientôt plus de soldats — le Suprême Conseil a décrété la militarisation de l'enfance.

Les *Boy-scouts* — dont on fait tant de bruits et qu'on propage, autant que possible, en Canada, même en France — constituent en réalité non seulement une entreprise cachée d'émancipation précoce, par la soustraction de l'adolescent à l'atmosphère de la famille, afin de le lancer dans la vie aventureuse des grands chemins; ce n'est pas seulement une sorte de société véridique, avec serments, secrets, mots de passe, signes de reconnaissance, etc., etc.; c'est encore la «conscription» des jeunes par l'enrégimentement et la vie des camps. L'encasernement, petit à petit, suivra...

Bref, c'est la militarisation, à la mode payenne de Sparte, où l'enfant n'appartenait pas aux parents, mais à la République.

Cet «immortel principe» a été proclamé en France par les «grands ancêtres» révolutionnaires. Il l'est encore, aujourd'hui, par la maçonnerie d'Etat, revendiquant le monopole de l'éducation nationale, laïque-gratuite-obligatoire et... athée...

Ce qui prouve que le «boy-scoutisme» est bien le militarisme s'appliquant aux jeunes, c'est ce qui vient de se passer en Angleterre.

Une dépêche de la Presse Associée (Londres 3 août), porte que «les *Boy Scouts* du Kent sont partis, ce jour-là, pour commencer un mouvement de mobilisation et de communications militaires, préparé par l'commandant Galloway (marine militaire) et d'autres officiers.

«L'opération doit durer trois jours et trois nuits (passés hors du toit paternel). Les *Boys Scouts* ont reçu l'ordre de surveiller, par détachements, le littoral sud-ouest anglais. Ils doivent, par ordre militaire, transmettre des communications depuis les côtes jusqu'à Londres. Ils doivent établir ainsi une ligne reliant les comtés adjacents. Les stations sont espacées de demi-mille en demi-mille... On va se livrer à ces manœuvres (militaires) annuellement»

Je n'ai pas à discuter ces manœuvres au point de vue stratégique. Je me borne à constater que ce service militaire, auparavant confié aux soldats de l'armée régulière, en temps de guerre, va désormais être le partage des *Boys Scouts*. Leur militarisation commence; le reste ira tout seul.

Et le tour sera impérieusement joué...

Un Père de Famille.

LE Home Rule Irlandais ET LES ORANGISTES

Après le discours de M. Bonar Law à Blenheim et la confirmation de ses menaces au palais de Westminster, et après l'intervention de M. Asquith on se rend de plus en plus compte qu'il y a quelque chose de changé dans la mentalité des chefs unionistes, en Angleterre.

Quand le parti de l'opposition était dirigé par M. Arthur Balfour, celui-ci avait bien l'habitude de se prononcer, chaque fois qu'il en avait l'occasion, contre l'autonomie de l'Irlande, mais jamais il ne se serait permis de conseiller à ses amis politiques de sortir des voies légales pour faire échouer tout projet de Home Rule. Aujourd'hui son successeur à la *leadership* aux Communes n'éprouve pas les mêmes scrupules. Avec le franc-parler qui le caractérise il ne cache pas que les unionistes anglais feront cause commune avec les orangistes de l'Ulster si ces derniers s'insurgent contre les nationalistes de l'île soeur et contre les gouvernants anglais.

Le geste de M. Bonar Law est d'autant plus menaçant que les ultra-protestants de Belfast y verront une incitation nouvelle à la révolte. Dieu sait cependant si leurs esprits sont déjà surexcités. Depuis un mois ils font attaquer presque journellement les ouvriers catholiques employés dans les chantiers de construction navale, sous prétexte que ceux-ci ne font pas partie d'un syndicat local, mais en vérité parce qu'ils les soupçonnent d'avoir des sympathies pour le Home Rule. C'est à 21500 qu'on peut évaluer le nombre des travailleurs qu'ils ont fait expulser des établissements de la Cie Harland et Wolff. Dans ceux de la Cie Workman et Clark, ils ont aussi pu obtenir

le renvoi d'une partie du personnel.

Naturellement, les nationalistes irlandais ont protesté vivement contre l'intolérance des syndicalistes orangistes. Ils ont prétendu que l'agitation actuelle, à la fois politique et confessionnelle, était provoquée par les chefs du parti unioniste en Irlande, d'accord avec M. Bonar Law et ses amis politiques d'Angleterre. En même temps ils ont demandé, par l'organe du député Devlin, quelles mesures le cabinet Asquith comptait prendre pour mettre fin aux agissements de ceux qui, à Belfast, portaient sans cesse atteinte à la liberté du travail et faisaient jeter des milliers d'ouvriers sur le pavé.

La réponse de M. Birrell secrétaire pour l'Irlande, a été catégorique. Il a déclaré, en plein parlement, que les griefs des ouvriers catholiques étaient fondés et qu'il y avait lieu de sévir contre leurs persécuteurs, les syndicalistes orangistes. En même temps il a annoncé l'envoi dans le chef-lieu de l'Ulster de six magistrats anglais qui feraient une enquête sur les dernières atteintes à la liberté du travail, et de trois bataillons de highlanders qui sauraient mettre à la raison ceux qui depuis le 2 juillet se sont rendus coupables de 80 agressions contre les ouvriers catholiques des chantiers Workman et Harland.

Naturellement, cette intervention armée dans les affaires des orangistes n'est pas du goût de tout le monde. Les unionistes anglais estiment que les mesures militaires prises sont injustifiées. De leur côté, les ultra-protestants de Belfast prétendent que le gouvernement de Londres ne fera qu'exaspérer les populations de l'Ulster, en employant la manière forte. On ne pouvait certes pas laisser sans défense les ouvriers catholiques de

L'affaire Chiniquy-Bégin

CE QU'EN PENSENT NOS LECTEURS

Un vénérable curé du Maine:

Mon cher M. Bégin,

Pardonnez-moi si je ne vous ai pas envoyé mon obole (\$10.00) plus tôt. Mais il vaut mieux tard que jamais.

Je vous admire, cher monsieur, dans la belle lutte que vous faites pour défendre la vérité et l'Eglise contre nos petits sectaires qui sont la honte de notre race. On vous a frappé dernièrement d'une amende sacrilège. On a voulu et on veut encore vous faire disparaître de l'arène afin de pouvoir mieux attaquer nos croyances religieuses qui font notre force et notre gloire. Ne vous découragez pas, tenez bon...

Un curé du diocèse de Nicolet:

Monsieur,

Avec mes plus sincères sympathies, je vous envoie ce faible cadeau (\$5), en vous souhaitant toujours bien du courage et les moyens nécessaires pour défendre votre noble cause.

Votre dévoué,

Un missionnaire du Manitoba;

Monsieur Joseph Bégin,

Directeur de la *Croix*,

Montréal.

Cher Monsieur,

Vous n'ignorez pas que dans notre Ouest canadien le clergé a beaucoup à faire. La construction des établissements religieux est très souvent en grande partie à la charge du curé. Ici particulièrement notre chapelle, où j'ai ma résidence, n'est plus capable de contenir notre population, et j'ai réservé mes petites économies à cette œuvre.

Mais nos œuvres locales ne doivent pas nous empêcher de nous intéresser aux œuvres catholiques d'un caractère plus général, comme la bonne presse.

Je vous inclus mon chèque de dix dollars pour vous aider à tenir bon contre les ennemis de notre sainte religion.

Votre tout dévoué en N.S.

L'appel en faveur des Prêtres de Monnoir rejeté

On se rappelle que le lendemain de l'assemblée publique tenue à Saint-Jean, sous la présidence du juge Monet, quelques citoyens signèrent une requête en faveur des Prêtres de Monnoir, qu'ils envoyèrent à la Consistoriale. Réponse à cette requête vient d'être faite par le cablogramme suivant:

«Mgr Stagni,

Délégué Apostolique,

Ottawa.

«Le cardinal secrétaire de la Consistoriale me charge de télegraphier à Votre Excellence ce qui suit: Aujourd'hui les recours télégraphiques et écrits, contre les dispositions épiscopales, en faveur des prêtres de Monnoir, ont été rejetés par le Saint-Siège, en conformité de la lettre de la Consistoriale du 18 juillet, laquelle demeure ferme.

(Signé)

Card. MERRY DEL VALLE

Le *Daily Mail*, de Londres, le 25 juillet, déclarait que notre premier ministre aurait promis à l'Angleterre, au nom du Canada, une contribution de trente millions de piastres pour la construction de trois dreadnoughts, mais que cette nouvelle ne serait confirmée qu'au retour de M. Borden en Canada.

LETTRE

— DE —

Nos Seigneurs de Montréal et de Saint-Hyacinthe

AU CLERGE ET AUX FIDÈLES DE LEURS DIOCÈSES

Promulguant les dernières ordonnances du Saint-Siège, relativement à l'affaire du collège de Sainte-Marie de Monnoir

La lettre suivante a été lue, dimanche dernier, dans les églises des diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe :

Nos très chers frères,

Chargés comme Ordinaires des diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe, de faire connaître, à tous les fidèles, les dernières et graves ordonnances du Saint-Siège à l'égard des prêtres du Collège de Sainte-Marie de Monnoir, et de ce collège lui-même, nous nous acquittons de cette douloureuse mission, en portant à votre connaissance la lettre même que nous a adressée conjointement Son Eminence le Cardinal De Lai, secrétaire de la Sacrée Congrégation Consistoriale. Cette lettre n'a pas besoin de commentaires.

Elle vous fera voir que le Saint-Siège confirme de son autorité suprême les défenses que nous avons dû porter, après le départ de Mgr le Délégué Apostolique, en date du 13 mai dernier, et elle vous montrera aussi ce qu'il faut penser de tout ce qui a été dit et publié au sujet de l'événement, le plus pénible peut-être qui se soit encore vu parmi les catholiques de notre pays.

Seront la présente lettre et le document pontifical y annexé lus et prononcés de toutes les églises et chapelles publiques, et en chapitre dans les communautés religieuses de nos diocèses, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal le neuf du mois d'août, mil neuf cent douze.

† PAUL Arch. de Montréal,

† A.-X. Ev. de Saint-Hyacinthe.

(Par ordre),

ADELARD HARBOUR, Ptre.
Chancelier.

II

S. Congrégation Consistoriale
N. Prot. 243.

Rome, le 18 juillet 1912.

Aux illustrissimes et révérendissimes Ordinaires de Montréal et de Saint-Hyacinthe.

Illustrissimes et révérendissimes Seigneurs,

Les dix-huit prêtres de l'ancien collège de Sainte-Marie de Monnoir ont interjeté recours au Saint-Siège contre le décret en date du 13 mai dernier, par lequel Mgr le Délégué Apostolique les frappait de suspens, sous prétexte qu'une telle peine était injuste, parce qu'il leur était impossible d'obéir aux ordres donnés. La question ayant été examinée selon l'usage par cette Sacrée Congrégation, le vote unanime des éminentissimes Pères a rejeté le dit recours le 11 juillet, et dans une audience du jour suivant, la décision a été confirmée par Notre Saint-Père le Pape. En conséquence, les prêtres susdits condamnés par le suprême jugement du Siège Apostolique, et frappés de censure doivent être regardés comme suspens *a divinis* en tous lieux. Ce sera le devoir de Vos Grandeurs en votre qualité d'Ordinaires de l'endroit et des prêtres eux-mêmes, d'en informer par vos lettres et ces prêtres et tous les fidèles.

Comme la résistance si prolongée et si opiniâtre de ces prêtres aux ordres de leurs Ordinaires, aux sentences régulièrement et légitimement portées, et même aux avis et aux commandements du Siège Apostolique, est une chose souverainement condamnable, surtout chez ceux qui, à raison de leur caractère sacerdotal et de leur état, à raison de la promesse solennelle de leur ordination,

devraient donner l'exemple de la discipline et de l'obéissance à ceux que l'Esprit-Saint a préposés au gouvernement de l'Eglise de Dieu; comme, d'un autre côté, ils ne recourent qu'à des prétextes futiles, qu'ils pourraient eux-mêmes faire disparaître, pour refuser d'obéir; si en suit que ces prêtres doivent être considérés comme véritablement rebelles à la légitime autorité de l'Eglise; et comme tels absolument indignes que les fidèles leur confient l'éducation de leurs enfants. Comment, en effet, pourraient-ils avec autorité former ces enfants à la discipline, au respect envers les supérieurs légitimes, à la soumission et au respect envers les parents, ainsi qu'aux vertus chrétiennes, eux qui donnent depuis si longtemps et publiquement un si triste exemple d'indiscipline et de désobéissance? Eux à qui les enfants pourraient bien dire: «médecin, guéris-toi toi-même»? Eux enfin qui ont été condamnés par l'autorité suprême de l'Eglise et éloignés des fonctions sacrées.

Voilà pourquoi, par ces présentes lettres, le Siège Apostolique, non seulement approuve et confirme votre intention d'empêcher les fidèles de confier l'éducation de leurs enfants à ces prêtres et à ce collège, mais il demande de plus, si la chose n'est déjà faite, que vous mettiez cette intention à exécution le plus tôt possible, et il vous charge en outre d'avertir les fidèles de la faute grave qu'ils commettraient en confiant l'éducation de leurs enfants à ces prêtres non pas uniquement dans la maison qu'ils occupent actuellement en la ville de Saint-Jean, mais partout ailleurs, jusqu'à ce qu'ils aient fait acte de soumission, et qu'après une pénitence convenable pour le très grave scandale donné et le péché commis, ils manifestent de tels signes de repentir qu'ils méritent d'être réhabilités et que, de fait, ils soient réhabilités dans l'exercice du saint ministère.

Que si, dans le collège occupé par ces prêtres à Saint-Jean, il existe un oratoire, cet oratoire devra être soumis à l'interdit aussitôt après la réception de ces lettres, si cela n'est déjà fait.

Quant à ces prêtres, ils devront être très sérieusement avertis que s'ils s'obstinent (ce qu'à Dieu ne plaise) à demeurer dans leur lamentable condition de censure et de contumace, ils encourront des peines plus graves encore, selon les règles en vigueur des saints canons.

Dans les meilleurs sentiments, je me soustris,

de Vos Grandeurs,

le frère dévoué,

(Signé)

CAJETAN, Cardinal DE LAI,

Evêque de Sabine,

Secrétaire.

EN HAINE DU PRETRE

Le 25 juillet, un prêtre français, lisant tranquillement son bréviaire sous les ombrages du Parc, à Bruxelles, a été poignardé avec un lâcheté extraordinaire par un individu, nommé A. J. Beyl, de Gand.

Le prêtre est l'abbé François Fleuret, âgé de 60 ans. Il est inconnu de l'assassin et ne le connaît pas. Beyl marchait, sournoisement, derrière l'abbé. Ses allures avaient attiré l'attention d'agents de police. Armé d'un poignard caché, il accosta l'abbé qui voulut passer outre, lisant son bréviaire. Beyl le poursuivit, criant :

«Vive la République! Les prêtres sont des canailles, qu'il faut supprimer!» Puis il frappa l'abbé, dans le dos. La victime s'affaissa sur un banc, après avoir pu ramasser le poignard abandonné par l'assassin. L'abbé jeta l'arme dans un fossé. Mais la police saisit le misérable et retrouva l'arme. Le prêtre a été secouru à temps, bien qu'évanoui par suite de la perte de sang. On craint pour sa vie.

Quant à l'assassin, sûr de l'impunité — la peine de mort n'étant plus appliquée en Belgique depuis longtemps — non seulement il ne montra aucun repentir, mais il déclara :

«Que l'idée du crime lui est venue à la suite des derniers débats parlementaires auxquels il assista.

(Dans ces débats récents — à la suite de leur défaite électorale — les membres des loges et les socialistes, députés au Parlement, se sont livrés, contre le clergé, à une véritable orgie d'injures couvertes par l'immunité parlementaire.)

«Que s'il avait eu le moyen d'acheter un revolver (en Belgique la vente publique des armes prohibées n'est pas plus réprimée qu'à Montréal) il aurait tué, le 24 juillet, en pleine séance de la chambre, le premier ministre de Broqueville et le Ministre de la Justice ;

«Que s'il avait pu rencontrer, au Parc, ou ailleurs, S. Em. le cardinal Mercier, il l'aurait poignardé comme il a poignardé l'abbé Fleuret.»

Le parquet fait examiner Beyl par les médecins légistes qui le déclarent, peut-être, atteint de la «folie furieuse des persécutions», sous le coup des excitations parlementaires, ou de la férocité anti-cléricale...

Cet assassinat produit en Belgique une profonde sensation d'horreur et d'indignation contre la maçonnerie prêtrephobique.

Beyl est un soldat, renvoyé de l'armée, pour inconduite. Il doit être non seulement «libre-penseur» enragé, mais encore anarchiste pratiquant.

Voilà un des fruits de la haine anti-chrétienne!

En voici quelques autres :

Au mois de mars 1908, un prêtre du diocèse de Paris, âgé d'une soixantaine d'années, traversait paisiblement la place de la Concorde, lorsqu'un ouvrier, qui arrivait en sens inverse, l'interpella et l'injuria grossièrement. L'ecclésiastique, sans répondre, accédera sa marche, mais il fut bientôt rejoint par le quidam qui se jeta sur lui et le frappa d'un coup de poing au visage avec une telle violence que le prêtre s'affaissa, la figure toute en sang.

Interrogé aussitôt par la police, le malfaiteur déclara :

«J'ai horreur des prêtres; ils me dégoûtent; ils pervertissent l'enfance.

—Mais enfin, celui-là ne vous a rien fait, puisqu'il poursuivait son chemin sans vous répondre ?

—Qu'importe ! Tous les honnêtes gens ont à se plaindre des prêtres. Je ne regrette rien de ce que j'ai fait.

N'est-ce pas la même mentalité que celle de Beyl ?

Autre fait :

Au mois de mai 1908, le vicaire d'une paroisse voisine de Rennes sortait de l'église lorsque soudain un individu, qui avait rôdé longtemps autour du presbytère s'approcha du prêtre et, lui plantant un poignard entre les deux épaules, s'écria : «Tiens ! voilà pour ton sermon d'hier».

La victime fut transportée mourante à l'hôpital. On arrêta le meurtrier; il déclara sans détour qu'il avait assassiné en haine des prêtres et de l'Eglise.

Voilà bien trois cas similaires. L'un éclaire l'autre. De leur examen comparé résulte clairement qu'on ne se trouve pas en présence de déments mais de logiciens de l'anticléricalisme qui eurent faire action méritoire en tirant sur les curés, parce qu'on leur

avait persuadé que les curés sont des malfaiteurs.

Ils en sont tellement convaincus qu'ils ne songent même pas à regretter leur acte!

Le 22 octobre 1907, comparissant devant la Cour d'assises de la Seine trois jeunes gens qui avaient tiré sur d'autres, uniquement parce que ces derniers appartenaient à un patronage catholique. L'abbé Firmery, directeur du patronage, qui était spécialement visé ne fut que blessé; mais un des jeunes gens fut tué.

L'avocat général, qui n'était pas un catholique, M. Peyssoné disait dans son réquisitoire «Ces accusés ne s'émouvent de rien; ils n'ont pas manifesté le moindre signe d'émotion... Ils ont voulu molester les curés. Les prêtres, pour eux, c'est la bête noire, c'est l'infamie»

Il comprenait très bien, ce magistrat que le mobile qui avait fait agir les meurtriers, ce n'était pas la folie, mais en réalité le fanatisme anticlérical.

Devant de pareilles constatations, qui viennent se corroborer de façon si éclatante, la conclusion indéniable se dresse: c'est qu'il y a d'autres coupables que ceux qui ont frappé. Ces coupables, ce sont les excitateurs, les prêcheurs de guerre religieuse, les théoriciens de la haine du prêtre, enfin les francs maçons.

L'INTERNATIONALE

Libéralisme, Socialisme et Franc-Maçonnerie

Nous avons, à de multiples reprises, et toute la presse catholique avec nous, établi l'esprit subversif et révolutionnaire de la franc-maçonnerie. La *Revue Apologetique* a publié, il y a quelque temps, une étude du R. B. Van Triel, O.S.A., sur la franc-maçonnerie, en général, dans laquelle l'écrivain établit nettement comment le libéralisme et le socialisme découlent d'elle.

Nos lecteurs nous sauront gré que nous leur communiquions le chapitre en question.

Le P. Van Triel établit d'abord comment, poussé, excité, aveuglé par sa doctrine, le franc-maçon est capable de tout, du fait qu'il a comme air ambiant le mensonge et l'hypocrisie.

Puis il poursuit :

Nous avons pu constater que la franc-maçonnerie ne cherche qu'à écarter Dieu pour tuer toute religion; elle vise la disparition des frontières, donc plus de patrie; elle ne reconnaît pas l'autorité paternelle, donc plus de famille; elle veut l'abolition des titres, la disparition des classes, donc plus de maîtres; d'où découle fatalement la ruine de la propriété, etc., etc. N'est-ce pas aussi tout le programme des socialistes ?

Écoutez les orateurs, et ouvrons leurs livres :

Dans la «déclaration des droits de l'homme de 1793», la franc-maçonnerie dit textuellement dans son article 7e :

1. « Dans le nouvel ordre social, la propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion de biens qui lui est garantie par la loi. »

Donc, destruction de la propriété privée.

Dans son article 37e :

1. « La destruction de la famille actuelle, tel que l'ont fait la nature et l'Évangile. Car tous les hommes sont frères. »

2. « La destruction des patries diverses. Je ne suis pas français, je ne suis pas européen, je suis humain. »

3. « La destruction de toute magistrature civile commandant au nom de Dieu. Les rois, les aristocrates, les tyrans, quels qu'ils soient, sont des esclaves révoltés contre le souverain de la terre qui est le genre humain, et contre le législateur de l'univers, qui est la nature. »

4. « La destruction surtout de la hiérarchie catholique, dont les pou-

voirs viennent de Dieu et de son Verbe incarné par une institution positive. Je ne connais rien de plus contraire que le christianisme, à l'esprit social. » (J. J. Rousseau.)

Le citoyen Larive s'écria à la Convention de 1790 :

« L'Eglise n'a aucune puissance législative, exécutive ou judiciaire; le peuple, «de qui dérive toute puissance» semblable, n'en a délégué jamais la moindre portion aux ministres des autels. Aussi le catholicisme voilà l'ennemi »

Dans l'article 27 de «la déclaration des droits de l'homme», nous lisons encore : «Que tout individu qui usurperait ou contesterait la souveraineté du peuple, soit à l'instant mis à mort par les hommes libres.»

Enfin, il est écrit dans le livre : «Les principes de la franc-maçonnerie dans la vie des peuples», p. 168-171, ce qui suit :

«Dans l'état même surgit un nouveau despote : le capital. Or, comme autrefois la légitimité de l'Eglise et celle de la monarchie ont été condamnées dans leurs origines et dans leur développement, le même phénomène se reproduit aujourd'hui pour le capital, destiné lui-même à disparaître bientôt. »

Il sera grandement utile de donner un petit aperçu des différents noms dont le socialisme s'affuble pour les besoins de sa cause. Ici, aussi, nous trouvons cette même hypocrisie dont est tissée toute la maçonnerie, et dans le socialisme, ce voile, est peut-être plus serré à cause des pauvres ouvriers qu'il doit induire en erreur.

«Le socialisme», le nom le dit assez, désigne une doctrine ou un système qui concerne l'association, la société, le contrat social en général. Dans son acception ordinaire, il désigne un système qui a pour objet une nouvelle organisation du travail, de la propriété, de la famille. Mais, pour que ce système soit complet, il faut arriver à la communauté du pouvoir, des biens et des personnes.

«Le communisme» est la même chose que le socialisme avec cette aggravation qu'on veut aussi la communauté des biens, quelles que soient les théories des adhérents sur le pouvoir et sur la jouissance des plaisirs innocents de la vie. (Paroles infâmes.)

«Le cosmopolitisme» est la négation des nationalités particulières. Une seule patrie universelle s'impose.

Enfin, pour finir ce chapitre, un petit mot sur l'«Internationale» dont on parle beaucoup, mais dont l'origine et les tendances sont peu connues. Plus qu'ailleurs pourtant, nous verrons ici le rôle de la franc-maçonnerie.

De 1830 à 1848, les prolétaires s'organisent dans divers pays, principalement en Allemagne. Au mois de novembre 1847, les socialistes allemands tiennent une conférence à Londres. Le principal acte de cette conférence fut la convocation d'un congrès international à Bruxelles pour 1848. La chose échoua, à cause de la défaite subie en France par la Révolution.

En 1850 parut en Allemagne un manifeste, signé pour la première fois par Engels et Marx et où nous lisons en tête cet appel : «Prolétaires de tous les pays, unissez-vous.» En 1862, l'association prit un développement immense avec le nom définitif «l'Association internationale des travailleurs.» Les chefs profitèrent de l'exposition universelle de Londres, pour voir et enrôler les ouvriers venus des quatre coins du monde. On déclara que les intérêts des prolétaires étaient solidaires par tout l'univers, et qu'il importait d'organiser une association internationale pour présider à la défense de leurs droits communs. Il y avait des lors des internationalistes dans toutes les nations; mais l'internationale n'avait encore pas d'organisation arrêtée. Les chefs et spécialement Marx, travaillèrent à cette

organisation. Enfin, en 1864, nouvelle conférence à Londres pour élaborer les statuts de la société.

L'italien Mazzini propose au comité un manifeste et des statuts; ils sont rejetés. Marx présente un autre projet d'adresse et d'autres statuts; ils sont adoptés à l'unanimité; ils furent ensuite solennellement approuvés au congrès de Genève et confirmés en 1873.

Nous y lisons : «Le mouvement qui s'accomplit parmi les ouvriers des pays les plus industriels de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs (entendez ici l'Eglise et l'Évangile) et conseil de combiner tous les efforts isolés.»

Voilà pourquoi le congrès conclut par ses significatives paroles : «Tous les individus adhérents à l'internationale reconnaîtront, comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes, la vérité, la justice, la morale, telles qu'elles sont indiquées dans la «déclaration des droits de l'homme.»

Durant le même congrès, on fit inscrire dans le chapitre : «capital et travail», ces mots blasphématoires «la divinité n'est pas et n'a jamais pu être qu'un idéal de perfection. Bebel était donc logique, lorsque, du haut de la tribune du Reichstag, il fit retentir ces graves paroles : «Nous voulons en politique la république, en économie le socialisme, en religion l'athéisme.» Ce que «de Mirabeau», organe socialiste belge, depuis longtemps disparu, fit traduire : «l'idée de Dieu est immorale et absolument contraire à tout progrès.»

Un autre organe socialiste belge va encore plus loin : «Nous maudissons l'idée de Dieu!» (l'Ami du peuple). Et dans un numéro suivant ce cri de haine : «nous serons esclaves, aussi longtemps qu'un prêtre vivra.»

Le citoyen Sanlaville s'écria au congrès internationaliste de Lyon en 1878 : «Arrachons l'ouvrier à ce monstre hideux qui a sa tête à Rome et dont les innombrables bras étréignent le monde entier, et qu'on a si bien nommé la pieuvre noire. (Applaudissements). Il ne faut pas nous le dissimuler, il faut saper avec acharnement l'Eglise et le confessionnal, qui sont les abattoirs de l'intelligence.»

Enfin Vézimier, dans une réunion d'internationalistes, à Londres, en 1869, fit retentir ces infâmes paroles :

«Nier Dieu, c'est affirmer l'homme, unique et véritable souverain de ses destinées; c'est tuer le prêtre et la religion. La négation de la divinité, c'est l'homme s'affirmant dans sa force et sa liberté.

«Quant à la famille, nous la repoussons de toutes nos forces au nom de l'émancipation du genre humain; c'est à la famille que nous devons l'esclavage de la femme, l'abrutissement de l'enfant. L'enfant appartient à la société et non à ses parents. A la société de l'instruire, de l'élever, d'en faire un citoyen. Quant aux parents, ils ne doivent que le produire. Nier la famille, c'est affirmer l'indépendance de l'homme dès le berceau; c'est arracher la femme à l'esclavage où l'ont jeté les prêtres et une civilisation pourrie (la civilisation de l'Évangile). Quant à la patrie, nous la répudions, parce que nous n'acceptons pas qu'on puisse faire égorgés des hommes au nom des nationalités. Tous les travailleurs, tous les prolétaires sont frères. L'ennemi, c'est la société telle qu'elle est organisée. La société est mauvaise, donc il faut la changer. Travailleurs de tous pays, à l'œuvre! Nous déclarons une guerre à mort à la réaction triomphante, au droit divin, à la république bourgeoise, au capital, à l'Eglise, à l'État, en un mot, à toutes les manifestations de la vie sociale actuelle.»

Après avoir entendu ou lu toutes ces horreurs, quel est l'homme qui pourrait trouver une ligne de démarcation entre la franc-maçonnerie et le socialisme? Les deux veulent l'écrasement de Dieu, la ruine de la patrie, la perte de la propriété, la glorification des sens et de la révolution la plus complète.

Par la Faim ou l'Exil !

Une vingtaine de religieuses étaient poursuivies, tout dernièrement, devant les tribunaux de Morlaix et de Brest, en France. Que leur reprochait-on? Dans un siècle passionné pour l'éducation, on leur reprochait de s'être réunies pour s'aider mutuellement et assurer le succès de leur enseignement.

Le président du tribunal de Brest leur dit: «Vous êtes en révolte contre la loi». Et l'une des religieuses, en plein tribunal, répondit et faisant ressortir les conséquences iniques et monstrueuses de la loi, avec une vigueur, une précision qui produisirent un grand effet.

Ecoutez ce dialogue.
Le président. — «Pourquoi êtes-vous restée à Kérinou, puisque vous avez été condamnée?»

La Sœur. — «Je suis restée à Kérinou parce que je cherche vainement un lieu où je puisse me retirer sans courir les risques des poursuites.»
«Il y a dix ans, j'étais directrice de l'école Saint-Julien, de Landerneau. Persuadée que nous n'avions pas à demander l'autorisation, nous ne l'avons pas demandée. J'ai été jetée dans la rue par les forces policières.»

«Je suis allée à Saint-Pol de Léon. Là, l'établissement était autorisé formellement. Un décret survint qui nous enlève l'autorisation pour l'école. Je suis de nouveau sans emploi.»

«Je viens de Kérinou. On y a demandé l'autorisation, mais le président du Conseil a répondu: «Je ne juge pas à propos de communiquer votre demande au Conseil d'Etat — qui seul, pourtant, a mission de statuer —; fermez votre établissement.»

«Donc, messieurs, à Landerneau, j'ai été jetée à la rue, parce que je n'avais pas demandé l'autorisation; à Saint-Pol, je l'avais, on me l'a retirée; à Kérinou, nous la demandons, on nous la refuse. Que faire?... Nous rendre à la maison mère?... Mais la maison-mère est une maison de

formation et de repos, c'est dire qu'elle n'a pas été construite pour loger les 2,000 religieuses qui composent la Congrégation. L'espace y fait donc défaut. De plus, le budget, déjà bien maigre pour entretenir nos Sœurs âgées, malades, ou infirmes, ne saurait suffire à la subsistance de tant de religieuses...

«Alors que faire? Nous disperser? Mais, à dix, nous ne constituons aujourd'hui qu'un établissement congréganiste; dispersées, nous verrons émettre la prétention que nous en constituons dix, et on viendra nous sommer, à nouveau, de nous disperser.»

—C'est inexact, ont repris les juges.

—C'est exact, a répliqué M. Le Guen, l'éminent avocat du barreau de Brest, défenseur des inculpées. Et il a montré qu'à Saint-Pierre-Quilbignon, à Penhars, à Ergué-Gabéric, une religieuse seule a été sommée de se disperser; le substitut lui-même a dû en convenir.

—Que faire, donc? a poursuivi la religieuse. Me séculariser? J'y gagnerais vraiment! D'inculpée, je deviendrais suspecte, je serais, sous la surveillance de la police, exposée à la surveillance d'un mouchard et à de nouvelles poursuites.

«C'est donc à l'exil que nous sommes condamnées, quoique Françaises, uniquement parce que nous sommes religieuses.»

En dépit de ces déclarations vraiment saisissantes et irréfutables, les religieuses poursuivies ont toutes été condamnées à l'amende.

Le juge Greenshields n'était pourtant pas là!

Et voilà comment, en France, les amis des Langlois et des Désaulniers récompensent des femmes qui, sans coûter un sou à l'Etat, ont consacré leur vie à instruire les enfants des pauvres l'amende, c'est-à-dire la faim, ou l'exil!

applaudi à cette réponse. Puis, le prince Georges de Bavière, neveu du prince régent, a protesté en ces termes contre les paroles du comte Tarring:

«Je partage l'opinion de l'honorable ministre-président; je suis de ces bons Bavarois qui salueraient d'enthousiasme la rentrée des Jésuites dans le pays.»

«La manière d'agir de M. le comte de Tarring qui demande protection au gouvernement impérial, de

Berlin, contre le gouvernement de son propre pays, est sans précédent dans l'histoire de la Bavière et de cette haute assemblée. Je tiens pour regrettable et pour incompréhensible pareille façon d'agir; car j'ai une opinion trop élevée de l'indépendance historique de la Bavière pour admettre que le gouvernement de Berlin puisse s'immiscer en protecteur dans nos affaires. J'espère, d'ailleurs, que cet appel du comte Tarring sera le dernier de l'espèce.»

Une nouvelle comédie

Il est difficile d'imaginer plus pitoyable comédie que celle qui va se dérouler en Italie sur les divers tréteaux où se trémoussent les pitres du socialisme italien: réformistes de droite, réformistes de gauche, révolutionnaires modérés, révolutionnaires intransigeants, en un mot toutes les gradations et dégradations d'un socialisme qui ne sait au juste lui-même s'il est conservateur ou révolutionnaire et dont en dernière analyse les exercices les plus violents ne sont que des tours d'équilibristes entre ces deux tendances. Soyez persuadé du reste que ce que ces messieurs cherchent surtout à tenir en équilibre, c'est l'assiette au beurre et que, même les plus révolutionnaires, ne la perdent jamais de vue, crainte qu'elle ne leur échappe. Cette préoccupation secrète n'empêche pourtant pas d'épater la galerie par des scissions éclatantes, de virulentes accusations réciproques, des démissions théâtrales, bref par tout le tremblement des grands jours. La comédie a débuté au Congrès de Reggio par le désaveu infligé par la masse soi-disant révolutionnaire de l'assemblée à la tendance réformiste, (au moins réformiste de droite, car il y a aussi un réformisme de gauche personnifié par M. Turati) représentée par les quatre boues émissaires qui ont nom Bissolati, Bonomi, Cabrini et Podrecca tous excellents anticléricaux du reste, tous, aussi, monarchistes honteux et méritant à ce titre le nom de «socialistes de Sa Majesté» décerné à M. Bissolati à la suite de la mémorable visite qu'il daigna faire au Quirinal, lorsqu'il fut question de lui offrir un portefeuille dans le cabinet Giolitti. Les boues émissaires soudits ont trouvé la plaisanterie mauvaise et les voilà fondant à grand renfort de manifestes un parti socialiste réformiste, indépendant du parti officiel qui se proclame hautement révolutionnaire. La première preuve de révolutionnarisme sérieux devrait être de rompre partout les blocs anticléricaux qui reposent sur une alliance avec les partis bourgeois, car c'est précisément à ne pas pactiser avec les partis bourgeois que consiste le purisme révolutionnaire. Mais, il y a l'assiette au beurre et dès l'abord les plus avisés des bouillants révolutionnaires se sont aperçus qu'il ne fallait pas la compromettre! Aussi, ont ils eu soin de remettre à une date ultérieure la solution de la question de savoir si les socialistes pourvus de mandats administratifs devraient ou non renoncer à ceux-ci. Il fallait pourtant sauver la face, comme disent les Chinois. De là une pluie de démissions offertes partout et notamment à Rome, mais avec l'arrière pensée qu'après quelques évolutions plus ou moins compliquées tout s'arrangerait et l'on trouverait une formule, une «combinazione», pour permettre aux socialistes pourvus de ne pas abandonner leur position. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que ce ne sera pas là le dénouement de la comédie. La franc-maçonnerie, qui tient les fils de tous ces pantins, est là pour y pourvoir et bien naïfs étaient les quelques cerveaux brûlés qui, au congrès de Reggio, ont provoqué un vote réclamant la rupture des socialistes avec la secte. Cette décision, parfaitement absurde, a provoqué la démission éclatante du

socialiste révolutionnaire Lerda, un des gros bonnets du parti, lequel s'est hautement proclamé franc-maçon. Fort peudauds du pas de clerc commis les votants révolutionnaires se sont hâtés de ne pas accepter cette démission et le vieux sectaire a alors consenti à ne pas la maintenir, considérant cette dernière résolution comme un désaveu de la première. Ainsi, nous rentrons dans la note juste, on peut ainsi s'exprimer: les socialistes s'agitent et la franc-maçonnerie les mène. Ce qui restera des démêlés auxquels nous assistons, c'est la division en deux du parti socialiste.

Nous aurons le parti socialiste officiel et révolutionnaire qui sera suivi par les masses prolétaires, et le parti socialiste réformiste qui contiendra les meilleurs éléments de l'ancien parti. Cela posé les loges trouveront une forme ou l'autre de bloc qui fera marcher tout le monde d'accord dans le sens anticlérical et alors on pourra dire: *e finita la commedia!* Le diable en tout cas n'y perdra rien, ni M. Giolitti non plus si tant est qu'il persiste à fomentier une politique blocarde dont le principal pivot ne pourra être que le parti radical, lequel est complètement dépourvu à la fois de programme et de principes, mais non d'influence ni d'argent et qui est lui aussi un fils chéri de la maçonnerie. Son essence est d'être anticlérical et comme tel il est tout désigné pour grouper autour de lui les socialistes de toute nuance.

LE SIGNE DE CROIX

Le jour du fameux combat de Bull-Run le général Smith arrivait avec sa division trop tard pour savoir quel était le signe de passe; prévoyant que, s'il avançait, il essuierait le feu de son parti, il demanda un homme de bonne volonté qui fût prêt à sacrifier sa vie. Un homme sortit des rangs:

—Vous allez être tué.

—Oui mon général.

Alors Smith écrivit sur un morceau de papier:

«Envoyez-moi le signe.

Général SMITH.»


Puis il donna ce billet au soldat. Il se disait que le messager une fois tué, on trouverait ce billet important. Le jeune homme part, il approche des avant-postes.

—Qui vivre?

—Ami.

—Donne le signe!

Il avance sans rien dire; tous les fusils se dirigent vers lui. Il fait rapidement le signe de la croix et lève la main droite vers le ciel. A l'instant les fusils se relèvent. Le signe que le soldat catholique venait de faire pour se recommander à Dieu était juste celui que Beaugard, général catholique, avait donné le matin à son armée.



MEDAILLES
INSIGNES DE SOCIÉTÉS
EMBLEMES

En Or, Argent, Bronze et Aluminium

CHAPELETS
de toutes couleurs et de première qualité seulement.

Catalogue envoyé gratis sur demande.

CARON FRÈRES
(Édifiée Caron)

233-239, rue Bleury **MONTRÉAL**

UNE INVITATION

Nous invitons TOUS nos lecteurs à ne pas donner leurs commandes d'impressions avant de les avoir soumises à la "CROIX"; qu'il s'agisse de n'importe quel genre de travail depuis le plus difficile à exécuter jusqu'au plus facile.

Nous sommes certains de pouvoir les remplir à leur plus grande satisfaction.

L'ADMINISTRATEUR
de l'imprimerie de la Croix.

UN LIVRE UTILE

« ENGLISH ACCENTUATION »

Par le Révd E. T. Barré, C.S.C., professeur de sciences au Collège de Saint-Laurent.

Cet ouvrage est appelé à rendre de précieux services aux personnes qui désirent bien savoir la langue anglaise. Ce n'est pas tout d'apprendre cette langue, mais il s'agit de la bien parler.

L'ouvrage contient, en effet, des règles faciles, courtes, peu nombreuses sur l'accentuation des mots anglais.

En vente au: Collège de Saint-Laurent et aux bureaux de la Croix. — 50 sous l'exemplaire, par la poste 54 sous.

En sus, un abrégé de l'English accentuation paraîtra dans quelques jours.

AVIS IMPORTANT

Nos lecteurs sont priés de prendre note que les bureaux et l'imprimerie de la Croix ont été transportés au No 9 de la rue Notre-Dame Est, près de la rue Saint-Laurent.

Nous les prions de plus de ne pas différer de payer leur abonnement. Quant aux lettres qui nous sont envoyées, il suffit, pour qu'elles se rendent à leur destination, de les adresser à: **La Croix, Montréal, Canada.**

LE PACIFIQUE CANADIEN

SERVICES DES TRAINS

Kennebunkport, Old Orchard 9 a. m., 9.15 p. m.
Boston (a) 7 a. m., (b) 8 p. m.
Halifax (a) 7.35 p. m.
St. John, N. B. (a) 7.35 p. m.
Toronto (a) 8.00 a. m., (b) 10 p. m. à Yonge Street à 11.15 p. m.
Québec (c) 9.00 a. m., (a) 1.30 p. m., (b) 5.00 p. m., (c) 11.30 p. m.
(a) Tous les jours; (b) Tous les jours excepté le samedi; (c) Tous les jours, excepté le dimanche.

Montreal, Sackvilleham et Albert

Les 23 juillet et 24 sont et ce dimanche mardi jusqu'au 17 septembre 1912.
Billet à bon pour 60 jours.
Wagon-lit de touristes pour Vancouver et les gares intermédiaires, 10.10 a. m. et 10.30 p. m., tous les jours.

BUREAU DES BILLETS
238 rue St-Jacques.—Téléphone 3145
3732-3733, ou aux gares Viger et Windsor.

M. C. J. Magnan ET LE "PAYS"

Sous cette rubrique, nous lisons dans le *Soleil*, de Québec:

«Un malin a certainement voulu se payer la tête du directeur du *Pays*. Une intrigue se poursuivrait dans le but de préparer la retraite du surintendant de l'instruction publique, qui serait remplacé par M. Magnan.

«Par effet d'une imagination surexcitée. Nous ne pensons pas que l'honorable M. de LaBruère, qui est en parfaite santé, songe à donner sa démission. Quant à l'inspecteur général, tout entier à ses labours, ceux qui le connaissent savent combien les propos extravagants du *Pays* à son adresse, sont injustes.

«L'article du *Pays*, intitulé «Le magnanisme», a fait tout simplement rire les gens bien informés, quant à la rumeur imaginaire de la succession de M. Magnan à M. de LaBruère. Mais, dans ce même article, il y a des insinuations malhonnêtes et d'une profonde canaillerie à l'égard de M. Magnan, qui lutte depuis bientôt trente ans pour améliorer notre système scolaire. La chose a été établie maintes fois devant la Législature: M. Magnan n'a jamais reçu un seul sou qui n'ait pas été légitimement gagné.

«D'ailleurs, nous sommes informé que ce dernier point sera probablement soumis aux tribunaux, où «Vindictor», du *Pays* aura toute liberté pour prouver ses avancés.

JUSTICE.»

NOTRE IMPRIMERIE

Elle ne le cèdera bientôt en rien aux autres imprimeries les plus modernes de Montréal.

Question des Jésuites EN BAVIERE

A la Chambre Haute de Bavière, le comte Tarring remplit le rôle de chef de la fraction libérale et anticatholique.

Le 31 juillet, le comte a profité de la discussion du budget de l'intérieur pour porter le débat sur l'attitude du cabinet Hertling dans la question des Jésuites. Il s'est livré à des attaques passionnées contre le baron von Hertling et a terminé son discours par ces mots:

«Nous savons maintenant ce que vaut M. von Hertling. Dès lors, il ne nous restera qu'à demander aide et protection ailleurs. Nous nous adresserons au gouvernement impérial pour qu'il nous protège contre les Jésuites, puisque notre gouvernement nous refuse cette protection. J'espère que notre appel sera entendu à Berlin.»

Au milieu d'une intense émotion, le baron von Hertling s'est levé pour défendre, en termes énergiques, la politique du gouvernement. Il a rappelé l'origine de la loi d'exception contre les Jésuites, votée lors du Kulturkampf pour satisfaire, en 1872, la ligue protestante, et maintenue dans la suite, malgré les votes réitérés de la majorité du Reichstag, qui en demanda l'abrogation. Ces votes étaient la véritable et sincère expression de la nation qui ne croit plus aux accusations mensongères et absurdes contre les Jésuites. Le gouvernement bavarois a donc répondu aux vœux du peuple catholique et de nombreux protestants, en apportant des atténuations à l'exécution de la loi, atténuations qui ne sont contraires ni au texte ni à l'esprit de la loi.

La Chambre Haute a longuement

R & O Nav. Co. Nouveau Service

LE BIJOU DES VOYAGES D'ÉTÉ

Outre le service quotidien de Québec, Murray Bay, Tadoussac et Chicoutimi, le nouveau VAPEUR SAGUENAY partira de Montréal, à 6.30 p. m., les mardis et vendredis, pour la Baie des Ha! Ha! sur la rivière Saguenay et les principaux ports intermédiaires, arrivant à Montréal, au retour, à 10 a. m., les vendredis et lundis.

Les billets sont bons pour la saison et des arrêts seront permis aux places d'eau ainsi qu'à Québec si on le désire. Des permis d'arrêt sont aussi donnés à tous ceux qui détiennent des billets de cabine.

Ligne MONTRÉAL-TORONTO (via les Mille Îles et Rochester, N. Y.) — Les bateaux partent tous les jours de semaine, à midi et demi. Le dimanche, à 10 a. m., du quai de LaCunine. (Prenez le tram du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.10 a. m.) Raccordements directs avec tous les endroits de l'Ontario.

BUREAU DES BILLETS, NOUVEL EDIFICE RICHELIEU, 9-11 Sq. VICTORIA

DOCTRINE de MONROE

et le Sénat américain

Le vote de la motion Lodge par le Sénat de Washington a provoqué une vive émotion non seulement en Europe mais encore aux Etats-Unis. Audeh de la ligne 45e, il ne manque pas de gens sensés pour dire que les pères conscrits sont allés trop loin dans la voie du jingoisme en adoptant une résolution tendant à interdire à des corporations étrangères l'achat de n'importe quel territoire américain, ce territoire ne fut-il pas situé dans le voisinage immédiat du canal de Panama. Aussi la presse indépendante, celle qui n'a pas d'attache avec les chauvins du parti impérial yankee, qualifie-t-elle d'inutile et d'injustifiable le geste fait par les membres de la Haute Assemblée. Le *New York Times* estime qu'il n'était nullement besoin de modifier la doctrine de Monroe et de lui donner une portée plus grande, attendu qu'elle était suffisamment efficace avec sa formule primitive. De son côté, le *New York Herald* fait ressortir que le vote de la résolution Lodge n'est qu'une fantaisie, s'il n'est pas suivi d'un accroissement des forces navales et militaires des Etats-Unis.

Le mot semble d'autant plus juste que dans les cercles politiques américains l'on s'accorde à dire que le geste de M. Cabot Lodge et de ses collègues du Sénat a été esquissé uniquement dans le but de créer un mouvement d'opinion, en faveur d'un accroissement des forces navales des Etats-Unis.

En poussant à nouveau le cri bien connu: l'Amérique aux Américains! les jingos s'exposent à des représailles de la part des puissances étrangères qu'ils semblent particulièrement menacer. Déjà la presse allemande fait entendre de vives récriminations à propos de la dernière incartade des impérialistes américains. Voici les commentaires qu'on peut lire aujourd'hui dans les *Dernières Nouvelles*, de Berlin:

«La doctrine de Monroe était déjà un coup assez fort puisqu'elle réclamait purement et simplement le continent américain pour les Etats-Unis sans s'inquiéter des autres Etats américains ni des possessions européennes. Mais voici que plusieurs sénateurs viennent d'inaugurer une nouvelle doctrine qui surpasse tout le reste. L'oncle Sam revendique maintenant pour lui le monopole du droit de surveillance sur les concessions territoriales faites par un Etat américain quelconque à une société de navigation étrangère. C'est la doctrine de Tait et de Lodge. Elle est dirigée naturellement contre ces abominables Allemands qui rêvent de tout dévorer.»

De son côté la *Gazette de la Croix* ne va pas jusqu'à dire que la résolution Lodge vise directement l'Allemagne, mais elle constate qu'elle limite la liberté des compagnies allemandes de navigation qui seront désormais presque dans l'impossibilité d'acquiescer des territoires et des stations de charbon en Amérique. Enfin, le *Post* prétend que l'oncle Sam se sent troublé par la crainte de voir l'Allemagne occuper le baie de la Madeline et pousser le verrou devant le canal de Panama.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Nous accusons réception d'un exemplaire des *Monographies paroissiales*, de M. Hormisdas Magnan, archiviste au Bureau de la Colonisation.

Nous avons aussi reçu un exemplaire du Rapport annuel de la Société générale des éleveurs de la province de Québec pour l'année finissant le 31 décembre 1911.

L'abonnement à la *Croix* est payable d'avance. Ne vous laissez pas arriérer; ce ne serait profitable ni à vous ni à nous.

Journalisme nouveau et Journalisme ancien

Il vient de s'élever, en Italie, une discussion autour du journalisme de type nouveau et du journalisme de type ancien.

Le Marquis Filippo Crispolti, catholique distingué et méritant, et un de ceux qui s'intéressent à l'action de la *Scienza Editrice Romana* a récemment publié une brochure où il s'efforçait de faire ressortir les avantages du journalisme de type nouveau; sans attaquer pourtant ceux du type ancien, mais en signalant les défauts qu'il leur attribuait. Ayant fait hommage de cette brochure au P. Chiaudano, S. J. qui s'est beaucoup occupé de presse catholique, il en a reçu une réponse sous forme de lettre ouverte, qui, tout en rendant justice aux intentions du Marquis, constitue un virulent acte d'accusation contre le journalisme de type nouveau et une énergique défense de celui du type ancien. A ce dernier l'écrivain ne reconnaît d'autre défaut que celui de l'organisation technique et quelques excusables violences de langage. Au premier il reproche l'oubli des principes, spécialement en ce qui concerne l'indépendance du Saint-Siège, l'impréparation en matière doctrinale et sociale, la condescendance exagérée envers les tendances littéraires et mondaines du jour, les accointances avec tous les écrivains qui ont depuis été condamnés ou sont tournés au moderniste, etc. Ce qui ajoute du poids à ces reproches sévères, c'est que l'*Osservatore Romano* reproduit intégralement et avec les plus grands éloges la lettre du P. Chiaudano.

SERVICE TRES DEFECTUEUX

Le service des postes est très déficient depuis quelques mois. A Montréal, surtout, il s'y commet des erreurs incommensurables, que l'on peut croire voulues. Nous avons dû, pour y remédier, nous plaindre aux autorités, en attendant que nous demandions justice aux coupables de vant les tribunaux.

Si donc quelques-uns de nos lecteurs constatent de l'irrégularité dans le service de la *Croix*, fait par la poste, ils feraient bien de nous en avertir afin que nous prenions les moyens d'y obvier.

L'Administration.

NOTES DIVERSES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Philippe Bérard, ancien curé de Saint-Jean de Matha, décédé le 14 du courant.

Le Rév. Père A. Doyle, pasteur, de New-York, est mort presque subitement à San Francisco cette semaine.

Le T. R. Père Pinson, procureur général de la Congrégation de Sainte-Croix, à Rome, a été nommé provincial de la province canadienne de cette association. Il succède au T. Rév. Père Dion.

Le 29 août courant, il y aura à Trois-Rivières un congrès diocésain d'action sociale catholique. S. G. Mgr Cloutier, dans une lettre pastorale, en a tracé les grandes lignes.

M. Tancrede Bienvenue, général de la Banque Provinciale du Canada, a été nommé directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

LES PRETRES DE MONNOIR

On annonce que les prêtres de Monnoir se sont soumis aux ordonnances du Saint-Siège concernant leur collège. Tous les catholiques s'en réjouiront. NN Seigneurs Bruchési et Bernard se chargeraient de régler leurs difficultés avec M. Edwards.

Le Divorce en Chine

Jusqu'à la fameuse révolution montée par le prétendu docteur Sun Yat Sen, yankeisé, protes antisé, modernisé et surtout maçonnisé aux Etats-Unis, le peuple chinois, tout payen qu'il fût encore, en masse, ignorait les beautés du divorce — «sacrement de l'adultère». Il ne pratiquait que la séparation conjugale, temporaire, prononcée par ses tribunaux.

La révolution maçonnique, entre autres fruits de bonheur, de progrès, de philanthropie familiale et d'émancipation, devait produire celui du divorce à la mode yankee naturellement.

C'est naturellement au si, un magistrat yankee qui vient d'inaugurer cette «réforme», destinée à transformer, radicalement, ce qui restait encore, en Chine, de mœurs fondées sur le respect de l'antique loi naturelle de l'humanité.

Ces jours derniers, ce que le *Star* appelle «le divorce absolu» a été décrété à Shanghai, criblé de loges maçonniques de toutes couleurs. La «céleste» Tsan-Kan-Sz, âgée de 27 ans, a été «libérée» complètement de son mari légitime. C'est un assesseur américain, président la cour mixte, qui prononça le décret. Inutile d'entrer dans les détails. Cependant notons que les enfants ont été laissés au mari.

C'est là le commencement d'un fléau qui ne manquera pas, grâce à la révolution et aux loges, d'infecter la pauvre Chine et d'y détruire la famille.

Quant aux enfants, qu'importe! Le «progrès» avant tout!

Le Dr Sun-Yat-Sen sera, un de ces jours, canonisé, en loges, fort au-dessus du payen Confucius. Le culte des ancêtres, dernier vestige, paganismé, de l'un des commandements de Dieu sera détruit.

Heureuse Chine, et gloire aux Yankees!

Les idées de Yuan-Shih-Kai

Ce n'est pas seulement le divorce que l'américanisme maçonnique introduit dans la Jeune-Chine, c'est aussi le malthusianisme, à la mode yankee, autrement dit le «suicide de la race».

Le *Star* s'est fait adresser de Pékin une interview avec le président — sans doute plus ou moins maçon comme Sun-Yat-Sen — dont il publie le portrait.

Ce Chinois modernisé, vêtu à la yankee, a plus l'air d'un faquin que d'un homme d'Etat.

Au cours de cette interview, longuement préparée — car un questionnaire en règle fut soumis, préalablement, à Yuan-Shih-Kai — ce dernier a déclaré que F. Sun-Yat-Sen avait entrepris de donner l'éducation américaine (et maçonnique) à la «haute classe des professeurs et des orateurs conférenciers», en ce qui concerne surtout «l'économie politique» et les «devoirs du citoyen».

Les professeurs, ainsi stylés, feront, à leur tour, l'éducation de gradués de collèges, soi-disant universitaires (officiels), lesquelles éduqueront de même les étudiants des villes et des campagnes.

Le chef de la république, un dictateur, dont Sun-Yat-Sen est le souffleur, ajouta:

«L'une des principales tâches des éduqués (à l'américaine) consistera à enseigner aux Chinois l'art de réduire le chiffre des enfants. Confucius, assure l'interviewé, n'a pas enseigné le culte de la propagation de la race et de la multiplication des enfants, mais seulement le «culte des ancêtres». L'action des siècles a converti ce culte en celui des enfants, de sorte que le peuple croit encore que si le père n'a pas beaucoup d'enfants, il aura peu de descendants pour vénérer l'ancêtre. C'est, a affirmé l'étrange confucien, une doctrine ruineuse (sic). Nous espérons changer tout cela dans quelques années.»

Le *Star* imprime cela sans sourcil, sans réserve, sans protestation.

Le *Crescite et multiplicamini* de Dieu créateur est déclaré une «doctrine ruineuse» pour la Chine. Le yankeisme y va mettre bon ordre. L'idéal moderne sera d'ormais, comme aux Etats-Unis, comme en France, l'idéal judéo-maçonnique: beaucoup de divorces, le plus possible; et peu d'enfants, le moins possible!...

C'est absolument conforme, du reste, au vrai programme du maçonnisme, conspirant contre tous les peuples restés plus ou moins chrétiens. Détruire leur race, les amener à ce genre de suicide, rien ne pourrait mieux assurer la prédominance de la race juive, si prolifique, sur les *goyim*. Cette doctrine est infusée à tous les degrés de la maçonnerie mondiale, depuis longtemps, y compris l'avilissement de la femme, sous prétexte d'émancipation, de façon à la prostituer par la promiscuité dans toute la force de l'horrible mot payen.

Afin de combattre plus sûrement les efforts du christianisme évangéliste et civilisateur, le maçonnisme yankee va entreprendre de «civiliser» la Chine à l'envers. Le Chinois avait conservé jusqu'ici une certaine vertu naturelle et primitive, la vertu familiale, patriarcale, inspirée du *Crescite et multiplicamini* divin. Quand la race se sera malthusianisée, elle sera plus réfractaire à l'Évangile. Les missionnaires n'auront plus à rechercher les petits Chinois pour les baptiser, les christianiser, les sauver. Autant de gagné pour la barbarie paganismé!

Ce calcul est véritablement digne des organisateurs de la révolution. Il ne s'agit pas seulement pour ces misérables, de révolutionner la Chine républicanisée triangulairement, mais encore de révolutionner la morale populaire, fondée, sans que les Chinois s'en doutent, peut-être, sur le premier des commandements que Dieu ait donné à l'homme et à la femme, dès leur création.

Ouvrez vraiment satanique, inspirée par le révolté, l'anti-Dieu, par le père du crime, de la mort, par «l'homicide dès le commencement», comme a dit le Christ.

Voi à comment le maçonnisme, machine de guerre du judaïsme antichrétien, va civiliser la Chine!

L. HACAULT.

ÇA ET LA

Socialisme et religion

L'*Avenir du Borinage* (socialiste), pour montrer sans doute comment «il n'en veut pas à la religion», publie dans son numéro du 31 juillet, un article, invitant les socialistes de Belgique à saboter la loi scolaire de 1894; en voici la conclusion:

«Tous à la propagande pour la multiplication des dispenses et partant pour l'œuvre de rénovation désirée depuis si longtemps.

«Pères de famille, faites le vide dans les écoles cléricales.

«Pères de famille, dispensez vos enfants du cours de religion dans les écoles communales.»

Est-ce clair?!

Le plus grand paquebot du monde

L'*Impérator*, récemment lancé à Stettin, est le plus grand navire actuellement à flot. Voici quelques caractéristiques de ce bâtiment, appartenant à la H.-A. Line. Longueur 276 m.; largeur 29 m. 90. Sa hauteur jusqu'au sommet des cheminées, est de 55 m.; qui est celle du grand phare d'Ostende. Sa capacité intérieure est de 50,000 tonnes. Ses cheminées ont une longueur de 21 m. et une section ovale de 5 m. 30, suivant l'axe transversal et de 9 m. suivant l'axe longitudinal. Le paquebot au moment de son lancement, pesait 27 millions de kilos, et une fois achevé, il pesera 33 800,000 kilos. Les arbres des hélices ont 0 m. 50 de diamètre, et les hélices à quatre ailes ont plus de 5 m. de diamètre. La plus grande des cinq ancres pesera 12,000 kilos et la plus petite 2,250 kilos. Leurs chaînes auront 1,200 mètres de longueur totale.

Mgr LEBLANC

et le diocèse de Saint-Jean

Monseigneur Edouard-Alfred Leblanc est né à Weymouth, dans la Nouvelle-Ecosse, le 15 octobre 1872, du mariage de Luc Leblanc, cultivateur, et de Julie Béliveau. Le nouveau prêtre a fait ses études à Memramcook, Church-Point et Halifax, où il fut ordonné prêtre par Mgr O'Brien le 29 juin 1898. Vicaire à Météghhan (1898-1901); curé de Caledonia (1901-1906), où il a bâti un presbytère dès 1901, puis de Salmon-River (1906-1907), il était à la tête de la paroisse de Saint-Bernard de Weymouth depuis 1907. C'est là que la confiance du Souverain Pontife est venue le chercher pour l'élever au siège épiscopal de Saint-Jean, N. B.

Le diocèse de Saint-Jean a été érigé le 30 septembre 1842. Il comprend toute la partie sud du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire les comtés d'Albert, de Carleton, de Charlotte, de Kent, de Kings, de Queens de Saint-Jean de Westmoreland et de York. Il compte 1 collège, 9 couvents, 93 églises et 38 paroisses. Les catholiques y sont aujourd'hui au nombre de 58,000. Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant aussi les chiffres suivants:

Diocèse de Saint-Jean, N. B., 1901: Catholiques de langue anglaise, 29,629

Catholiques de langue française 27,871

Pertes des catholiques de langue anglaise, de 1881 à 1901, 6,363

Gains des catholiques de langue française de 1831 à 1901, 5,127

POUR

EVITER LES COLLISIONS EN MER

S'il vous est arrivé d'observer parfois le vol des chauves-souris, peut-être avez-vous admiré, nonobstant leurs brusques crochets et la folâtrerie en apparence hagarde de leurs ailes titubantes, la prestesse et la sûreté avec lesquelles elles savent éviter l'obstacle et se diriger dans les ténèbres les plus noires. Les savants nous ont révélé le secret de la mystérieuse libellule du soir. Les vibrations aériennes, si furtives qu'elles soient, propagées par le battement de leurs ailes soyeuses, se répercutent, à la façon des ondes sonores, sur les obstacles environnants; l'écho en vient faire impression sur la nerveuse et délicate fragilité de leurs membranes; et cet avertissement suffit à leur révéler la proximité de l'obstacle, en même temps que sa distance et la nécessité de le contourner.

Supposons maintenant un navire égaré dans l'opacité des brumes ou des insondables ténèbres; ce navire, possédant à bord un appareil pourvu, mais au centuple, d'une sensibilité analogue à celle des ailes de la chauve-souris; un appareil qui, à des lieues et des lieues, décelerait les obstacles, icebergs, épaves, autres navires en marche, etc.; quelle sécurité pour la navigation, et de quel secours ne serait-il pas dans les longues traversées!

Cet appareil, un Anglais, sir Hiram Maxim, vient d'en concevoir l'idée et se propose d'en doter prochainement les grands paquebots.

Il se compose d'une sorte de sirène, de forme spéciale, produisant de 14 à 15 vibrations par seconde non perceptible pour l'oreille. Ces vibrations, projetées par une force de 200 à 300 chevaux-vapeur, peuvent se propager jusqu'à 5 ou 8 milles en mer. Se heurtent-elles à quelque obstacle? les ondes vibratoires réfléchies sont enregistrées par un «tam-bour», pourvu d'un léger diaphragme; une série de circuits électriques, alternativement ouverts ou fermés, mettent en branle un jeu de clochettes et inscrivent fidèlement sur un rouleau enregistreur la distance et le volume approximatif de l'obstacle de la sorte révélé. Ainsi pourraient

être évitées dorénavant des catastrophes comme celle du «Titanic» et de tant d'autres paquebots victimes de collisions, impossibles à prévoir avec les données actuelles de la science.

Le *Pays* a beau nous vilipénder, il n'a pu réussir encore à mettre un seul honnête homme de son côté.

Grattez la peau de Mre Langlois, vous trouverez un franc maçon; et grattez celle d'un franc-maçon, vous trouverez un poltron.

LE

DUC de CONNAUGHT

au pays de l'Évangéline

Il est arrivé à notre Gouverneur Général un grave incident lors de son récent passage dans les provinces maritimes.

Voici comment l'*Évangéline*, de Moncton, raconte l'affaire:

«La ville de Shédiac, aux trois quarts française, se préparait à recevoir Son Altesse Royale, le Duc de Connaught, Gouverneur Général du Canada. On prépare une adresse française et, par courtoisie pour le groupe de langue anglaise, on prépare aussi une adresse en anglais. Comme c'est l'habitude les deux adresses sont envoyées à Son Altesse qui, d'après un télégramme reçu de son secrétaire, déclare n'avoir pas le temps d'entendre ni de répondre à l'adresse française. Son Altesse a visité Shédiac, l'adresse anglaise lui a été lue, on lui a présenté les principaux citoyens et après... après l'on s'est amusé un gros quart d'heure avant le départ.

«Voilà les faits. L'affaire est grave, nous le répétons, et à bien des points de vue.

«Shédiac est une ville française dont le maire est français, une ville acadienne, la seule, et c'est un point important, la seule ville où les Acadiens ont osé demander à Son Altesse la permission de lui présenter ces hommages, et de lui dire toute la loyauté qui débordait de leur cœur. Car les Acadiens sont de loyaux sujets de Sa Majesté, représentée par le Duc de Connaught.

«De plus, Son Altesse comprend et parle parfaitement bien le français. Il n'y a donc pas d'excuse de ce côté-là.

«Quant au manque de temps, cette excuse est détruite par le fait qu'un gros quart d'heure s'est écoulé entre la réception «anglaise» et le départ du train.

«Et supposons que le Gouverneur Général qui, entre parenthèse, n'est pas au pays pour faire l'affaire d'un groupe, mais doit se montrer juste envers tout le monde, supposons que le Gouverneur Général n'avait pas le temps d'entendre les deux adresses, pour quelle raison a-t-il choisi l'adresse anglaise quand il savait que Shédiac est une ville en grande majorité française?

«Les choses ne doivent pas en rester là. Nous espérons que les citoyens de Shédiac vont protester, et que le Gouverneur-Général sera dûment averti de la bêtise qu'il vient de faire.

«De plus, quand viendra le moment — et il n'est pas très éloigné — où la Couronne Britannique viendra nous faire des beaux yeux pour nous demander de l'argent ou nos enfants pour l'honneur de son drapeau, quand viendra ce moment de courbettes et de flatteries, nous espérons que les Acadiens, non seulement de Shédiac, mais de toute l'Acadie, puisque tous ont été blessés, se rappelleront que, le 27 juillet 1912, Son Altesse Royale le duc de Connaught, membre de la famille royale et Gouverneur Général du Canada, les a ignorés, plus que cela, les a insultés. «Fidèles à l'Angleterre, nous le sommes; mais esclaves... jamais!»

Quand on est saxon jusqu'au cœur, on n'aime guère ce qui est français!